

doute la situation. A ce point de vue, les avantages sanitaires mis à leur disposition vont d'hôpitaux modernes dans les plus gros centres à des dispensaires de fortune tenus par des enseignants, des trappeurs, des policiers ou encore des missionnaires dans les endroits les plus isolés.

Des infirmeries tenues par deux infirmières autorisées ou plus ont été installées dans la plupart des établissements comptant plus de 250 habitants. Les infirmières exercent sur place la médecine préventive et prodiguent les premiers soins; les cas médicaux et chirurgicaux sérieux sont référés à des centres plus importants et les malades sont transportés par avion.

Emploi Les Esquimaux sont employés maintenant dans de nombreux domaines. Ils travaillent comme traducteurs et commis pour divers ministères du Gouvernement et beaucoup sont employés dans des sociétés privées. Les Esquimaux qualifiés travaillent dans les mines comme ouvriers spécialisés, ils sont charpentiers, mécaniciens, monteurs d'installations à vapeur, opérateurs de moteurs diesel et conducteurs de tracteurs, ferblantiers, boutiquiers. Les femmes sont interprètes, serveuses de restaurant, aides médicales, employées de bureau et hôtesses de l'air. Deux Esquimaux siègent au Conseil des Territoires du Nord-Ouest; d'autres sont annonceurs au réseau septentrional de Radio-Canada. Le premier Esquimau pasteur de l'Église anglicane a été ordonné en 1960. Dernièrement un Esquimau âgé de 26 ans a obtenu le diplôme de médecin. Quelques hommes ont quitté leurs maisons pour devenir marins et d'autres ont suivi des cours de formation pour devenir pilotes.

Avec l'expansion de la recherche pétrolière dans le Nord canadien, les sociétés pétrolières et d'autres industries nouvelles chercheront à recruter un plus grand nombre d'employés parmi les Esquimaux. D'après la déclaration du Gouvernement sur la mise en valeur du Nord, publiée début 1972 par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, la politique devrait consister à créer des possibilités sérieuses d'emploi dans le gouvernement et l'industrie pour les indigènes grâce à des stimulants intéressants, à des objectifs intelligents et, au besoin, à des obligations imposées.

Les deux premières coopératives esquimaudes dans l'Arctique canadien furent constituées en 1959. Au cours de la décennie qui suivit, 36 coopératives furent mises en place par des Esquimaux et des Indiens vivant dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nord du Québec. Aux environs de 1968, le chiffre d'affaires annuel de ces organisations dépassait de loin les deux millions de dollars.